

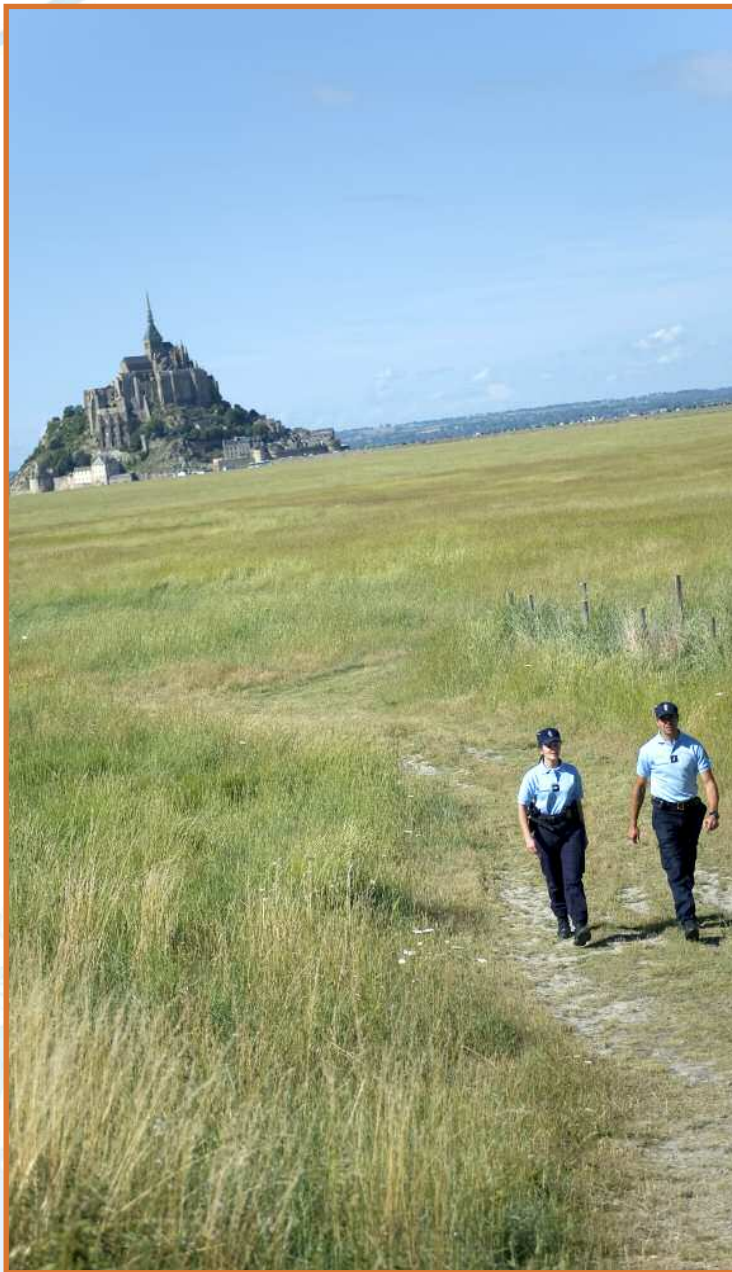
# AU RYTHME DES MARÉES

Chaque année, quand vient l'été, la gendarmerie redéploie ses effectifs sur les zones d'affluence saisonnière. Au Mont-Saint-Michel, gendarmes et réservistes du poste provisoire assurent la sécurité du site touristique de province le plus visité de France et se mobilisent pour faire face à la marée humaine.

Le flot ininterrompu de véhicules circulant sur la digue ne trompe pas. Le Mont-Saint-Michel (50), avec ses trois millions de visiteurs annuels, est une destination prisée des vacanciers du monde entier. L'été, ils sont environ 20 000 à venir arpenter quotidiennement les rues étroites du "Rocher". Pour assurer leur sécurité et préserver la tranquillité de cette vitrine touristique, la gendarmerie ouvre du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août un poste provisoire armé par deux gendarmes départementaux, six réservistes et quatre élèves-gendarmes, installés sur le Mont lui-même.

« La mission prioritaire ici, c'est la surveillance générale », explique la gendarme Sandrine Boivin, adjointe au chef de poste. « Notre présence rassure les touristes, mais aussi les commerçants. » Une présence certainement dissuasive car le Mont affiche un taux de délinquance très faible, inversement proportionnel à la forte fréquentation qu'il connaît. En saison, on ne déplore que quelques vols d'opportunité. Et les gendarmes comptent bien qu'il en reste ainsi. Durant deux mois, à pieds, en véhicule ou à vélo, ils ne compteront pas leurs efforts pour occuper le terrain.

Les patrouilles à pieds sont l'occasion de nouer ou d'entretenir des contacts précieux avec les commerçants, les employés ou les habitants du site. Tout au long de leur ascension vers le sommet, gendarmes et policiers municipaux échangent avec ceux qui font vivre le Mont au quotidien, recueillent les renseignements et informent les touristes. Pour la gendarme Boivin, dont c'est la deuxième année au poste, « le travail au Mont est une vraie coupure, nous pouvons nous consacrer au contact avec la population, ce que nous n'avons malheureusement pas toujours le temps de faire en brigade ».



La circonscription du poste provisoire comprend le Mont-Saint-Michel lui-même mais aussi les polders alentours, les communes voisines de Beauvoir et Ardevon et les 300 mètres maritimes autour du Mont.



Échanges de renseignements, patrouilles communes : gendarmes, policiers municipaux et pompiers travaillent en parfaite symbiose.



Les deux étés passés au poste provisoire auront donné à la gendarme Boivin une parfaite connaissance des lieux et de ses commerçants, atout indispensable pour assurer la sécurité de tous.

## VIGIES OMNIPRÉSENTES

Sur les parkings, la sécurité est assurée par des patrouilles à vélo. Au guidon des deux VTT prêtés par la mairie, les gendarmes sillonnent les allées entre les voitures pour prévenir d'éventuels actes de malveillance mais aussi pour éviter que des véhicules mal garés ne soient submergés par la marée. Car c'est bien elle qui rythme la vie du Mont, sous l'œil vigilant des pompiers et des gendarmes. Si la surveillance de la baie est dévolue aux premiers, les seconds y participent néanmoins activement. « La présence d'un gendarme renforce l'autorité des secouristes face à des promeneurs parfois imprudents qui ne tiennent pas toujours compte des consignes de sécurité », souligne la gendarme de réserve Alexia Polfliet. Équipés de jumelles, installés sur les remparts ou plus haut, sur la vigie au niveau du clocher, ils scrutent l'horizon, s'assurant que personne ne soit piégé par la marée ou les lâchers d'eau du barrage du Couesnon.

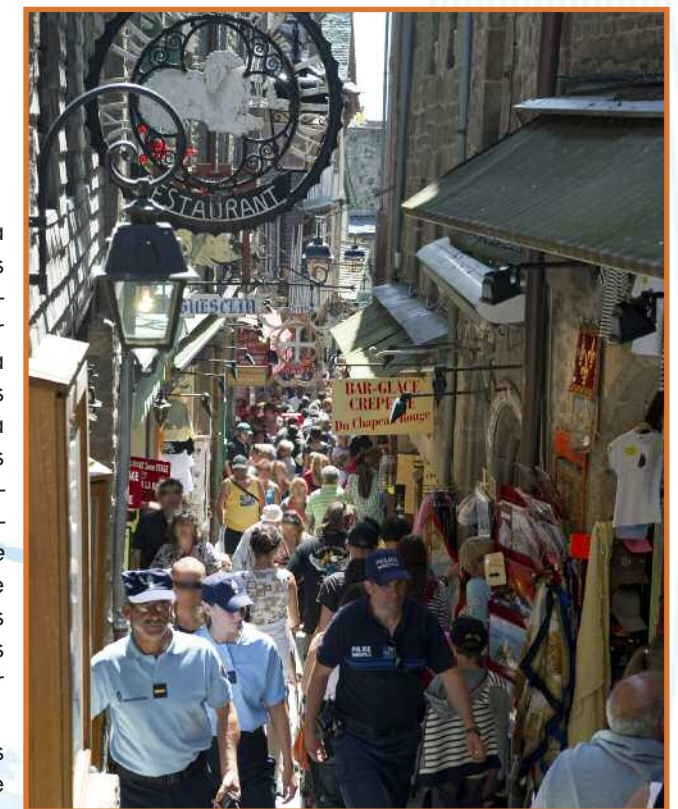
Peut-être y voient-ils également le flot humain des aoûtiens prêts à déferler sur la digue et à profiter, sous leur bonne garde, du Mont et de ses merveilles.



Les gendarmes réservistes patrouillent à vélo sur les aires de stationnement. Une présence bleue rassurante et dissuasive.



Sur le qui-vive de jour comme de nuit. Ici, lors de la retraite au flambeau vers l'abbaye.



Lors des périodes de très forte affluence, en août notamment, les gendarmes doivent parfois réguler la circulation des piétons et mettre en place une déviation pour séparer l'entrée et la sortie du site afin d'éviter les bouchons.

ASP Jenaïe Attar  
Photographies : GAV Amélie Roche